



CHHUM AVOCATS (Droit du travail, Droit pénal du travail) ouvre un bureau secondaire à Lille dédié à la défense des salariés, syndicats et CSE

Jurisprudence publié le **24/04/2019**, vu **2257 fois**, Auteur : [CHHUM AVOCATS Paris Nantes Lille](#)

Le Cabinet CHHUM Avocats (Paris, Nantes, Lille) compte 5 avocats intervenant dans tous les domaines du Droit du travail (contestation licenciement, heures supplémentaires, harcèlement moral ou sexuel, discrimination etc.)

Le Cabinet CHHUM Avocats assiste des salariés, intermittents du spectacle, artistes, journalistes, cadres, cadres dirigeants, expatriés, impatriés mais aussi des représentants du personnel, délégués syndicaux, syndicats, comités d'entreprise et CHSCT.

Il développé une expertise dans le contentieux de la requalification des CDD en CDI, des heures supplémentaires ainsi que dans la défense des salariés anglosaxons travaillant en France et dans la négociation de départ de ces salariés.

Le classement Décideurs 2019 a classé le Cabinet CHHUM Avocats comme « Excellent » dans la catégorie « Défense des salariés ».

Maître Frédéric CHHUM, fondateur et associé du Cabinet CHHUM Avocats, est membre du Conseil de l'Ordre des avocats du Barreau de Paris (mandat 2019-2021).

La SELARL Frédéric CHHUM AVOCATS (Paris, Nantes, Lille) a ouvert un nouveau bureau secondaire à Lille en mars 2019.

Le Bureau de Lille est dirigé par Maître Marilou OLLIVIER.

Maître Marilou OLLIVIER a une activité dominante en droit du travail et droit pénal du travail.

Elle est titulaire d'un Master 2 en Droit du travail et d'un LLM de l'Université Libre de Bruxelles et auteure d'un mémoire sur le statut de cadre dirigeant.

Marilou OLLIVIER est bilingue anglais et espagnol.

Elle a rejoint le Cabinet CHHUM AVOCATS en 2013.

Elle était inscrite au Barreau de Paris depuis le 9 novembre 2017. Elle est désormais inscrite au Barreau de Lille.

Maître Marilou OLLIVER plaide devant toutes les juridictions (Conseil de prud'hommes, Cour d'appel, Commission Arbitrale des Journalistes, Tribunal de Grande Instance, Tribunal Administratif, Tribunal Correctionnel, Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale).

Le Bureau de Lille du Cabinet CHHUM AVOCATS est situé 25, Rue Gounod – 59000 LILLE, Tél : 03.20.13.50.70

Contacts :

. Bureau de Paris : 4 rue Bayard 75008 Paris - Frédéric CHHUM - Tel : 01 42 56 03 00

. Bureau de Nantes : 41, Quai de la Fosse 44000 Nantes - Camille COLOMBO - Tél : 02 28 44 26 44

. Bureau de Lille : 25, Rue Gounod 59000 LILLE – Marilou OLLIVIER - Tél : 03.20.13.50.83

www.chhum-avocats.fr

<https://twitter.com/fchhum>